

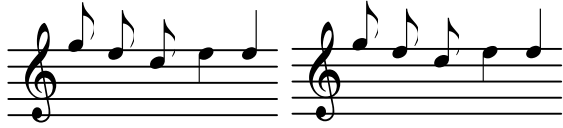
En déjeunant avec les gens de l'AQDR

par François Béland



Bonjour... Bonjour... Quelles nouvelles...

Mercredi 4 janvier 2006



Bonne, heureuse et...
prospère année 2006 à tous et toutes !



*En ce début de nouvelle année,
Il ne faut surtout pas oublier,
De prendre de bonnes résolutions,
Et de les tenir "coûte que coûte,"
Si on ne veut pas que le tout se termine "en queue de poisson"
Et parmi celles-là, pourquoi ne pas prendre celle-ci :
D'aller vers nos semblables, de les visiter,
D'échanger, de les étreindre et même de les embrasser,
Et, yeux rieurs et sourire aux lèvres,
Amicalement et tendrement dire... "Je t'aime,"
A notre épouse d'abord, ensuite aux enfants,
A la parenté, cousins, cousines, amis et grands-parents.
Croyez-moi, ce n'est pas si difficile que ça,
De revenir aux traditions et de faire les premiers pas,
De semer de la joie et de l'espoir pour un monde meilleur,
C'est ce que je vous souhaite de tout cœur,
Si vous désirez vous approcher d'un certain bonheur ! F.B.*

« TOUT UN CADEAU DU TEMPS DES FÊTES »

N.B. Une citation dans le journal La Presse (21 décembre 2005.)

"...Une vingtaine de personnes âgées et handicapées sont expulsées de leur résidence."

"Les frères Reichman, hommes d'affaires milliardaires de Toronto, ont décidé de les expulser de la Résidence du Parc, à Saint-Lambert parce qu'elles leur coûtaient trop cher et ne leur rapportaient pas assez..."

Cette situation me rappelle le cas de la résidence Manoir Louise de Montréal-Nord, endroit où le propriétaire voulait expulser 11 locataires âgés et handicapés afin de percevoir plus d'argent pour la location des dits loyers. (Cause gagnée par les locataires et l'AQDR de Mtl-Nord)

L'AQDR provinciale a émis un

communiqué pour publication immédiate (22 déc 2005) et en voici le texte :

"Suite à la publication dans le journal La Presse (21 déc 2005), l'AQDR s'interroge sérieusement sur les effets de la politique du ministère de la Santé et des Services sociaux et qui consiste à confier des personnes âgées, en lourde perte d'autonomie, à des résidences privées."

"Combien de résidences privées les frères Reichman, les milliardaires de Toronto, vont-ils continuer à acheter au Québec ? Ils en possèdent déjà plus de 240 de ces résidences privées au Canada et aux États-unis et à qui le MSSS a confié des personnes âgées en perte d'autonomie ? Et à quelle fréquence vont-ils impunément expulser une quantité de

ces personnes parce que non rentables ?"

Voilà la question que pose le président de l'AQDR provinciale, Henri Salembier, suite à l'expulsion de ces 20 personnes de la Résidence du Parc à St-Lambert, et ce, pour le seul motif de non rentabilité.

Selon l'AQDR, ce cas de St-Lambert devrait être interprété, comme un signal important et alarmant, et devrait inciter davantage le ministre de la Santé et des Services sociaux à faire preuve de plus de prudence, au moment de confier au secteur privé, le sort de personnes âgées en perte d'autonomie s'il veut être conséquent et respectueux de leur dignité.

(à suivre sur la feuille suivante, à la première colonne s.v.p.)

Déjeuner AQDR - Mercredi le 4 janvier 2006... (et la suite).



(suite de la première feuille...)

Au moyen de l'adoption de la Loi 83, le Gouvernement provincial s'apprête à mettre en vigueur et à exiger certains critères de la part des résidences privées lorsqu'elles hébergent des personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie.

L'AQDR estime que les ententes qui interviennent avec les agences locales de santé du MSSS, pour l'hébergement de personnes en lourde perte d'autonomie, ne devraient pas être dépendantes des exigences de rentabilité de l'établissement.

L'AQDR exige une intervention énergique et rigoureuse de la part du ministre de la Santé et des Services sociaux sur cette question. Et elle porte un jugement sévère sur la privatisation dans le domaine de la santé, s'il doit y avoir un tel prix à payer pour les aîné(e)s.

Je profite de l'occasion pour souhaiter à tous et toutes une "Bonne et heureuse année 2006."

Ronald St-Jean, président

Débutons l'année 2006 avec le dîner annuel de l'AQDR

Soyez de la fête et venez partager avec nous un appétissant repas communautaire où il y aura aussi : musique, danse, chants, surprises et nombreux prix de présence.

Cette grande célébration de la nouvelle année aura lieu samedi, le 14 janvier 2006, dans la grande salle au Centre des loisirs de Montréal-Nord, 11 121 rue Salk (coin Charleroi.) Les portes ouvriront à compter de 11 hres.

Le coût des billets est de seulement vingt-deux dollars (\$ 22. 00) l'unité. Il nous reste encore quelques billets à vendre, et tantôt, des dames circuleront parmi vous afin de vous en offrir. Ne manquez pas ça, venez fêter avec vos ami(e)s, vous êtes les bienvenus. Le plaisir, la joie de vivre et la bonne humeur seront au rendez-vous, le 14 janvier prochain. On vous y attend ! F.B.

Prochain déjeuner AQDR

Notre prochain déjeuner aura lieu, mercredi le 1^{er} février 2006, ici même au "Restaurant La Flamberge" situé au 5600 blvd. Henri-Bourassa (est) à Montréal-Nord (coin Lacordaire).

Venez nombreux, nous aimons vous revoir et amenez vos ami(e)s nous aimerions les connaître.

Au menu: rires, bonne humeur et joie de vivre ! F.B.

JANVIER

Mois de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer.

A savoir :

La maladie d'Alzheimer est une affection dégénératrice avec des symptômes tels que la perte de mémoire, de jugement et de capacité de raisonnement, en plus des changements d'humeur et de comportement.

Bien qu'elle affecte essentiellement les personnes de plus de 65 ans, n'importe qui, et à n'importe quel âge, peut en être atteint.

On ne connaît pas la cause de la maladie d'Alzheimer mais on sait que, progressivement, la personne atteinte voit son autonomie se réduire et elle peut, finalement, devenir totalement dépendante de son entourage.

Il est possible d'éviter, que le tout s'aggrave, dans certains cas, mais les lésions cérébrales installées sont toujours définitives.

La maladie d'Alzheimer doit son nom au docteur allemand Aloïs Alzheimer qui l'a décrite pour la première fois en 1906. (Cette année, c'est le centième anniversaire de cette grande découverte.)

Dates à retenir en janvier

Le 1^{er}: C'était le "Jour de l'An."

Le 2 : Journée traditionnelle (Québec.)

Le 6 : Fête de l'Épiphanie.

Entre le 20 et le 26 : Ce sera la Semaine nationale des non-fumeurs.

Le 21 : Jour de Martin Luther King (U.S.A.)

Le 29 : Nouvel an chinois. F.B.

BONNE, HEUREUSE ET PROSPÈRE ANNÉE 2006 À TOUS ET TOUTES !



AQDR 677 membres

Joyeux anniversaire aux membres - janvier -2006

Provost	Lucienne	1	Robidoux	Rolande	11	Champoux	Agathe	20
Barazin	Jean	1	Durand	Jean	12	Grenier	Henri-Paul	21
Arsenault-Cyr	Gilberte	2	Longpré	Cécillia	13	Longo	Gennaro	23
Thibodeau	Denise	2	Quintal	Louise	13	Perreault	Marthe	24
Lebel	Marie	2	Desjardins	Jeanne	13	Beck	Philippe	24
Villeneuve	Diane	2	Houle	Michelle	13	Corbeil	Normand	24
Bernard	Joseph	3	Tanguay	Jacqueline	14	Dufort	Diana	25
Tenuta	Jack & Mario	3	Ferland	Anita	15	Archambault	Thérèse	25
Crispino	Connie	3	De Bellefeuille	Claire	15	Bellavance	Adolphe	25
Pelletier	Antonio	5	Archambault	Paulette	16	Rabeau	Lise	26
Poirier	Roger	5	Arsenault	Raymonde	16	Rochon	Gaston	27
Lafontaine	Armand	6	Kavanagh	Janine	17	Deguire	Maryse	27
Forget	Denise	6	Laflamme	Gisèle	17	Migliara	Salvatore	27
Beaudoin	Clément	7	Tébéchrani	Magdi	17	Bisson	Julienne	29
Leclerc	Yolande	7	Villeneuve	Georgette	20	Fortin	Pierrette	29
Simard	André	7	Gauthier	Bernard	20	Raymond	Louise	29
Trudel	Diane	8	Capone	Tina	20	Lamoureux	Gaston	30

Bienvenue aux dix nouveaux membres de l'AQDR

Aubut	André	Pilla	Guiseppe	Sonicki	Victor
Cadieux	Florian	Roussy	Marjolaine	Sosa Ramirez	Oscar César
Ida	Guiseppe	Sanschagrain	Gilles	Wojciechowski	Helena
Piché	Aline				



DÉSIREZ-VOUS AMÉLIORER VOTRE MÉMOIRE?

Alors ne manquez pas la conférence sur les causes des défaillances de la mémoire et comment faire pour y remédier. Date : jeudi le 26 janvier 2006 à 19 :30 hres.

RÉSERVATION ET INFORMATION (514) 324-7247

Denise Cardinal, auteure, conférencière et animatrice certifiée (membre AQDR)